PREPARATION AU CAP AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS

FEUX-CAPAVAE	V1.1	01/10/2025

X SUR 10

Satisfaction et réussite

X%

objectif pédagogique

Préparer les participants à mobiliser leurs connaissances et leurs gestes professionnels dans les situations d'examen du CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs.
La formation vise à consolider une méthode d'intervention permettant de préparer les opérations, analyser une installation, effectuer les contrôles et la maintenance, puis expliquer et consigner les résultats, en respectant les consignes de sécurité et les documents techniques applicables.

32h00

inter entreprise

Public concerné	Techniciens intervenant dans l'installation et la maintenance des extincteurs. Agents vérificateurs souhaitant préparer le CAP ou structurer leurs pratiques professionnelles.
Prérequis	Comprendre des consignes écrites et orales en français. Maîtriser les calculs courants - Posséder une première expérience de manipulation, de vérification ou de maintenance des appareils extincteurs, ou avoir suivi une formation technique initiale équivalente. - Savoir utiliser de l'outillage manuel courant. L'admission à cette formation et l'inscription à l'examen sont deux démarches distinctes. EPI : chaussures de sécurité, lunettes, gants.
Encadrement	Nos formateurs sont titulaires du CAP AVAE et le responsable de la formation est référent APSAD

Conditions de réalisation - Programme détaillé par demi-journées

Jour 1 matin — Fondamentaux et préparation de l'intervention — 4 heures
Jour 1 après-midi — Analyse et implantation d'une installation — 4 heures

Jour 2 matin — Vérification et maintenance préventive des extincteurs — 4 heures
Jour 2 après-midi — Maintenance corrective et remise en état — 4 heures

Jour 3 matin — Vérification des robinets d'incendie armés — 4 heures
Jour 3 après-midi — Relation client et documents professionnels — 4 heures

Jour 4 matin — Entraînement aux situations d'examen — 4 heures

SéquenceDuréeContenu détaillé
Étude écrite chronométrée1 hExploitation d'un dossier ; analyse des risques ; sélection du matériel ; planification ; réponses techniques justifiées.
Ateliers pratiques tournants2 hPoste extincteurs ; poste RIA ; poste documents et restitution orale. Rotation permettant à chaque participant de pratiquer.
Correction et remédiation1 hAnalyse des productions ; reprise des gestes insuffisamment maîtrisés ; entraînement ciblé sur les difficultés individuelles.

Jour 4 après-midi — Évaluation finale et bilan — 4 heures

SéquenceDuréeContenu détaillé
Évaluation théorique individuelle45 minQuestionnaire et cas court portant sur les connaissances techniques, la préparation et la sécurité.
Évaluation pratique individuelle2 h 15Parcours à postes successifs : vérification d'extincteur, contrôle de RIA, documents et restitution. Observation individualisée selon une grille commune.
Correction et bilan individuel45 minRésultats ; compétences maîtrisées ; écarts ; travail complémentaire conseillé avant l'examen.
Bilan de formation15 minQuestionnaire de satisfaction ; synthèse ; remise des documents de fin de formation.

Pour 10 participants, les postes d'évaluation doivent fonctionner simultanément avec des évaluateurs compétents en nombre suffisant pour observer les gestes de chaque candidat.

PREPARATION AU CAP AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS

FEUX-CAPAVAE	V1.1	01/10/2025

X SUR 10

Satisfaction et réussite

X%

Exposés courts accompagnés d'exemples professionnels.
- Lecture guidée de notices, plans et dossiers techniques.
- Démonstrations commentées des gestes.
- Travaux pratiques individuels avec correction immédiate.
- Études de cas et recherche d'anomalies.
- Jeux de rôle pour la restitution au client.

Plateau technique
- Extincteurs à eau, à poudre et à CO_2, représentant différentes technologies.
- Appareils neutralisés ou en coupe et appareils comportant des anomalies pédagogiques.
- Outillage et instruments de contrôle appropriés : balances, moyens de mesure de pression, outils spécifiques, clés dynamométriques lorsque nécessaires.
- Pièces et consommables compatibles avec les appareils utilisés.
- RIA opérationnel, alimentation en eau, moyens de mesure et évacuation des eaux d'essai.
- Supports, fixations et signalétique pour les exercices d'installation.

Sécurité et documentation
- Fiches de contrôle, rapports, inventaires, modèles de devis et registres pédagogiques.

Arrêté du 21 octobre 2004 modifié
Code du travail, articles R. 4227-28 à R. 4227-33
Arrêté du 25 juin 1980 modifié, notamment articles MS 38 et MS 39
- NF S 61-919 : maintenance des extincteurs d'incendie portatifs.
- NF S 61-922 : activités de service relatives à la maintenance des extincteurs.
- Référentiel APSAD R4 : installation des extincteurs portatifs et mobiles.
- Référentiel APSAD R5 : installation et maintenance des RIA et PIA.
- Notices techniques, procédures de maintenance et fiches de données de sécurité des fabricants.

Compétences de la formation

1. Exploiter un dossier technique et préparer une intervention.
2. Relier les risques identifiés au choix et à l'implantation des appareils.
3. Contrôler une installation et relever ses anomalies.
4. Installer et mettre en service un appareil dans une situation pédagogique.
5. Vérifier un extincteur et appliquer les opérations de maintenance autorisées.
6. Contrôler un RIA et interpréter les résultats obtenus.
7. Expliquer une anomalie et proposer une suite adaptée.
8. Présenter l'utilisation d'un appareil en sécurité.
9. Rédiger les documents nécessaires à la traçabilité.

Ces objectifs sont rattachés aux activités et compétences professionnelles du CAP.

Organisation et méthodes d'évaluations

Questionnaire et échange de positionnement pour identifier les acquis, les difficultés et les besoins de consolidation.

Évaluation formative
Contrôle continu pendant les exercices

Barème : théorie sur 20 points COEF 3 et pratique sur 40 points COEF 6.
Critères internes proposés :
- Au moins 10/20 à la théorie.
- Au moins 25/40 à la pratique.
- Aucune faute critique de sécurité.

Une faute critique correspond notamment à une manipulation exposant une personne à un danger.
Ces seuils mesurent les acquis du module ; ils ne constituent pas les règles de réussite à l'examen national du CAP.

PREPARATION AU CAP AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS

FEUX-CAPAVAE	V1.1	01/10/2025

X SUR 10

Satisfaction et réussite

X%

Documents remis aux stagiaires et aux clients	attestation de fin de formation et certificat de réalisation (Le diplôme CAP reste délivré dans le cadre de la procédure officielle de certification par l'académie compétente)
coût	Selon devis ou conditions tarifaires
accsessibilité et handicap	Selon protocole de l'entreprise utilisatrice (formation intra-entreprise) Contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : inclusion-rgpd@alienor-prevention.fr